



Qualité du lait

Les mouches à l'origine d'infections graves

Certaines mouches véhiculent une bactérie *Actinomyces pyogenes* responsable de la plupart des cas de mammites cliniques très graves avant le vêlage. L'environnement, les réservoirs de pus et les sécrétions humides favorisent la transmission de la bactérie.

A l'origine, la bactérie *Actinomyces pyogenes* se trouve dans l'environnement (sol, fumier...) ainsi que dans les suppurations (métrites, panaris...). Elle est véhiculée par certaines mouches et provoque des mammites cliniques donnant lieu à la formation d'abcès dans le quartier (qui est enflé et douloureux), à la

production abondante d'un pus nauséabond. En général, la vache est fiévreuse et abattue.

Les vaches tarées et les génisses avant vêlage sont les plus touchées en raison du démarrage de la sécrétion lactée, qui, comme toutes les autres sécrétions humides de la vache (salive, larmes, blessures suintantes)

est très appréciée de ces mouches piqueuses. Les mammites cliniques surviennent donc surtout entre juin et septembre.

De plus, ces insectes piqueurs hématophages peuvent induire directement ou indirectement des infections mammaires à l'origine pour certaines, de numérations cellulaires

élevées s'ils transportent des microbes responsables de mammites, s'ils provoquent ou aggravent des plaies présentes sur les trayons (ceci peut favoriser l'implantation des microbes comme le staphylocoque doré) ou s'ils perturbent la traite au point de provoquer des chutes de faisceau trayeur.



Lutter contre les mouches

Au delà des mesures de prévention précédemment décrites dans les articles précédents, il est donc souhaitable d'éviter la présence des mouches sur le lieu de traite.

L'objectif de la lutte contre les mouches est de maintenir la population à un niveau raisonnable. Les mesures à prendre sont alors de conserver une propreté irréprochable des locaux (entretien du bâtiment, nettoyage de la salle de traite et de l'aire d'attente après chaque traite...), de bien ventiler le lieu de traite : les mouches recherchent le calme et détestent les

courants d'air, ainsi une ventilation efficace permise par des aménagements d'entrées et de sorties d'air protégées ou la mise en place d'une ventilation mécanique permet d'en diminuer la population.

Une dernière mesure de protection des animaux contre les insectes est l'application d'insecticides. Les plus utilisés sont à base de pyréthrinoides et applicables sous différentes formes : par pulvérisation avec une durée d'action d'environ 2 à 3 semaines, par préparation à verser sur le dos de l'animal avec

une durée d'action de 4 à 8 semaines selon les produits et un délai d'attente nul, ou encore sous forme de plaques auriculaires avec une durée d'action de 4 mois.

Compte-tenu du cycle rapide de multiplication de la mouche, il est nécessaire de traiter tôt, en particulier en période de forte chaleur (condition favorisant la vitesse de multiplication des insectes) ; il est recommandé aussi de traiter à la fois les animaux et les locaux et enfin d'utiliser des familles d'insecticides différentes : produits larvicide et adulticide.

Désinfectez vos bâtiments d'élevage

La désinfection, pratiquée préventivement, a pour ambition de réduire le microbisme à un niveau suffisamment bas pour éviter les « explosions pathologiques » ; de façon curative, elle détruit les germes responsables de maladies contagieuses et contribue ainsi à l'assainissement du troupeau contaminé.

Associée ou non à la désinsectisation et au blanchiment, elle doit être impérativement précédée d'un bon nettoyage, qui par sa seule action mécanique, élimine 70 à 90 % des germes pathogènes.

Article réalisé par
Emmanuelle Marbezy,
pour le groupe Qualité du Lait
Sud-Ouest,

Source : Patricia PUJALET-LATHEUX
Ingénieur Qualité du Lait
Sud-Aquitaine - 2007

Pour toutes
informations
complémentaires,
veuillez contacter
la Maison de l'Elevage
au 05.62.61.79.60.

